

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, que :

Lors de la séance régulière du conseil municipal du 7 novembre 2011, ledit conseil a adopté le **règlement #397-11** décrétant des travaux de réfection de la rue Lalande pour un montant total de **115 000\$**. Les modalités de paiement ainsi que le partage des coûts avec les riverain sont compris dans le règlement. Vous pouvez consulter ledit règlement aux heures normales du bureau.

DONNÉ À PLAISANCE, ce 9^e jour du mois de novembre 2011.

Benoit Hébert
Directrice général/Secrétaire-trésorier